

Nombre moyen de jours pour bénéficiaire des services de soutien à domicile

Unité : Jours

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024	Année financière 2022-2023
Province			
Nouveau-Brunswick	85,0	76,0	75,0
Zones de santé			
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	81,0	93,0	107,0
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	127,0	107,0	89,0
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	71,0	63,0	63,0
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	78,0	67,0	51,0
Zone 5 - Région de Restigouche	84,0	45,0	46,0
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	83,0	62,0	65,0
Zone 7 - Région de Miramichi	43,0	51,0	42,0

À propos

Nombre moyen de jours écoulés entre la demande d'admission et le premier jour de soutien à domicile

Source

Ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick

Calculs

Numérateur : nombre total de jours à partir du moment où la référence a lieu jusqu'au début des services (y compris l'évaluation) Dénominateur : Tous les cas qui reçoivent les premiers services de soutien à domicile au cours de l'année fiscale

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Jours	Valeur basse est souhaitable	GNB-SOCDEV-004

Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon